L'ÉVANGILE ÉTERNEL

Et l'accomplissement des prophéties sur la venue du Sauveur

Voici, je viens bientôt; tiens ferme ce que tu as, afin que personne ne t'enlève ta couronne. Rév. de Jésus-Christ, III, 11.

VOL. I. **SAINT-BLAISE, près Neuchâtel (Suisse), Mercredi, 13 Mars 1867.** **N° 29.**

M.-B. CZECHOWSKI, ÉDITEUR.

APOCALYPSIS

OU

La Révélation de [illegible] Jean.

(Suite.)

CHAPITRE III.

Verset 7. « Ecris aussi à l'ange de l'Église de Philadelphie. Voici ce que dit le Saint et le Véritable, qui a la clef *de David*, qui ouvre, et personne ne ferme; et qui ferme, et personne n'ouvre. »

« *Philadelphie* » signifie l'amour fraternel. C'est la sixième période de l'Eglise de Dieu, qui a commencé entre l'année 1827 et 1843, lorsque les 2,300 soirs et matins (années prophétiques) furent accomplis). Voyez notre Exposition de Daniel VII, 9 et 10, pages 8 et 9 de l'*Évangile Éternel.*)

William Müller, serviteur de Dieu, proclama en ce temps, dans toute l'étendue de l'Amérique du Nord et du Canada, le premier message de la Révélation, Ch. XIV, 6 et 7, qui dit: « Craignez Dieu et lui donnez gloire, car l'heure de son jugement est venue. » Comparez avec Daniel, VII, 9 et 10.)

En même temps, le Dr Wolff et d'autres ministres ont proclamé le même message dans toute l'étendue de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique. M. Gaussen, pasteur de Genève, a aussi annoncé le même message en Suisse.

Les enfants de Dieu de toutes les dénominations se réunirent aux quatre coins de la terre et formèrent une alliance de l'amour fraternel, basée sur la seconde venue du Sauveur, lequel entendait en 1843; car ils pensaient que puisque les septante semaines étaient littéralement accomplies à la première venue du Christ, de même aussi, à la fin des 2,300 années prophétiques, la seconde venue du Sauveur aurait lieu.

Secondement, comme il a été déclaré à Daniel (Daniel VIII, 14): « Jusqu'à 2,300 soirs et matins, puis le sanctuaire sera purifié. » Et comme aussi l'Eglise protestante en général croit que le sanctuaire spirituel est l'Eglise chrétienne sur la terre, les chrétiens de la nouvelle alliance de 1843 ont cru que cette purification aurait lieu par l'apparition de notre cher Sauveur Jésus-Christ.

Mais comme, dans l'année 64 de l'ère chrétienne, Paul a déclaré aux Thessaloniciens que le Seigneur ne viendra point jusqu'à ce que certaine prophétie soit accomplie, ainsi se trouvèrent, dans l'Amérique du Nord, les véritables messagers de Christ, et dont un des principaux, frère Joseph Bates, est encore vivant. Ils éclairèrent les frères en leur faisant comprendre que le sanctuaire n'a jamais représenté l'Eglise de Dieu sur la terre, car le texte du 1 Corinth. III, 17, qui dit: « Car le temple de Dieu est saint. et vous êtes ce temple, » est une chose, et le sanctuaire est autre chose. (Voyez notre note sur le sanctuaire dans le numéro 3 de l'*Evangile Éternel.*) Et ces messagers démontrèrent que, dans la Révélation XIV. 8 et 9, il y a encore deux autres messagers qui doivent accomplir leur mission divine sur la terre; alors, à la troisième veille générale, pour laquelle nous nous préparons comme des vierges sages, le Seigneur paraîtra.

Le but spécial de cette Eglise est l'amour de Dieu et de son prochain, qui est le sommaire des dix commandements. Les membres de cette Eglise sont liés très-étroitement par un amour spécial, comme cela avait lieu au temps des Apôtres, et prêchent l'Evangile éternel du royaume pour servir de témoignage. (Matth. XXIV, 14.)

« *Voici ce que dit le Saint et le Véritable,* » qui est Jésus-Christ lui-même. Ce titre de saint fut mentionné premièrement par l'ange Gabriel. (Luc I, 35 et Actes II, 27; III, 14.)

« *Le Véritable.* » L'autre caractère du Sauveur est mentionné aussi dans Jean I, 9, 14, 17; VIII, 40, 45; XIV, 6; XVIII, 37; 1 Jean V, 20.

« *Qui a les clefs de David.* » Cette expression est aussi mentionnée dans la Parole de Dieu (Esaïe XXII, 22):

« Et je mettrai la clef de la maison de David sur son épaule; et il ouvrira, et il n'y aura personne qui ferme; et il fermera, et il n'y aura personne qui ouvre. »

L'application des mêmes termes se trouve aussi dans Matth. XVI, 19, et dénotent proprement une autorité et un contrôle sur la maison de Dieu. Et de même que David fut roi d'Israël et possédait une autorité suprême de Dieu sur les douze tribus, ainsi sera Christ éternellement, après avoir mis tous les ennemis sous ses pieds. (Voyez 1 Corinth. XV, 25.)

« *Qui ouvre, et personne ne ferme; et qui ferme, et personne n'ouvre.* » Ce texte nous représente que Christ seul a le pouvoir d'admettre les justes dans la sainte cité de Jérusalem, et qu'il a aussi le pouvoir d'en exclure ceux qui ne veulent pas se soumettre à sa sainte autorité.

Verset 8. « Je connais tes œuvres; voici, j'ai ouvert une porte devant toi, et personne ne la peut fermer. »

L'Eglise de Philadelphie a eu le bonheur de recevoir une telle assurance de son Sauveur que la porte de la sainte cité est déjà ouverte pour elle. C'est une Eglise spécialement privilégiée de Dieu dans ces derniers temps. Mais les vierges folles, qui sont établies seulement sur la forme humaine, ne la comprennent point. Cette Eglise donc est honorée de Dieu comme le furent aussi les premiers Apôtres. (Comparez avec Actes XIV, 27; 1 Corinth. XVI, 9; 2 Corinth. II, 12; Coloss. IV, 3.)

Secondement, parce que cette Eglise du vrai amour fraternel a le privilége spécial d'avoir accès à la sainte cité, qui est la nouvelle Jérusalem; c'est-à-dire qu'elle a une opportunité très-abondante de secourir son salut; ainsi les portes sont, dès à présent, ouvertes jour et nuit devant elle par la foi. (Comparez avec Révélation XXI, 25.)

Troisièmement, parce que cette Eglise est préservée des horribles persécutions païennes et papales, et est ainsi hors de tout danger, et que Dieu lui prépare une grande liberté de prêcher l'Evangile éternel de son royaume. (Comparez avec cette intéressante lettre de M. le baron Ricasoli, que nous publions ci-après, et nous prions Dieu que le même esprit anime la Suisse protestante, au milieu de laquelle nous avons le bonheur de remplir notre sainte mission concernant ce message glorieux.)

« *Parce que tu as un peu de force.* » Cette phrase nous démontre que cette Eglise n'a pas une grande influence par rapport à sa pauvreté, ensorte que ses ouvriers dans la vigne du Seigneur n'ont pu passer par les académies profanes pour se faire un grand nom; mais ce sont *des hommes* humbles, s'appuyant uniquement sur la pure Parole de Dieu, comme le furent les Apôtres. (Voyez Actes IV, 13.)

Toutefois, malgré tous les obstacles et les grandes tentations du monde et de Satan qui les entourent, ils possèdent cependant un certain degré d'énergie pour servir fidèlement leur Maître, et ils ne craignent pas les outrages dont les accablent les faux chrétiens. Ils ne se laissent point intimider par les faux docteurs ni par les mitres dorées, mais ils confessent qu'ils sont les vrais disciples de Celui qui doit venir bientôt pour régner sur les bons et sur les méchants. Ils ne craignent point non plus de se rencontrer avec leurs ennemis et de les confondre dans leur erreur. Ainsi que le fut Noë, ils ne seront point désappointés ni dans leur foi ni dans leur patience le jour de l'apparition de leur bien-aimé Sauveur Jésus-Christ.

Cette Eglise, malgré toute sa faiblesse humaine, garde la Parole de Dieu et n'a point renié son nom. Ainsi donc, c'est une Eglise vivante.

Verset 9. « Je vais amener ceux qui sont

de la synagogue de Satan, qui se disent Juifs et qui ne le sont point, mais qui mentent; je vais les faire venir, afin qu'ils se prosternent à tes pieds et qu'ils connaissent que je t'aime. »

Les Juifs mentionnés dans ce texte ne sont point ceux du peuple hébreu, mais les mauvais chrétiens. (Voyez Rom. II, 28, 29.) Ils se disent Juifs, c'est-à-dire chrétiens extérieurement; mais leur cœur sert Satan, et ils sont sa synagogue.

Le Seigneur dit: « *Je vais les faire venir, afin qu'ils se prosternent à tes pieds et qu'ils connaissent que je t'aime.* » C'est-à-dire que ces faux chrétiens seront tellement humiliés devant la vraie Eglise de Christ au dernier moment, lorsque le Seigneur fera entendre la dernière trompette de sa glorieuse venue, qu'ils oublieront leur orgueil, leur jalousie et la bonne réputation qu'ils ont d'eux-mêmes, et qu'ils crieront: « *Donnez-nous de votre huile, car nos lampes s'éteignent.* » (Matth. XXV, 8.)

Nous croyons cependant que, avant que ce temps arrive, beaucoup d'entre eux se convertiront et reconnaîtront que le Seigneur est avec nous et qu'il nous aime.

Verset 10. « Parce que tu as gardé la Parole de ma patience, je te garderai aussi de l'heure de la tentation qui doit venir sur tout le monde pour éprouver les habitants de la terre. »

Ces paroles veulent dire que cette Eglise possède la patience nécessaire pour proclamer l'*Evangile éternel de son royaume pour servir de témoignage*, selon que le Seigneur le lui a commandé. Et pour cela, il lui a promis de la « *garder aussi de l'heure de la tentation qui doit venir sur tout le monde pour éprouver les habitants de la terre,* » qui sont les sept dernières plaies, par lesquelles le Psaume XCI sera accompli, lequel dit:

« Il en tombera mille à ton côté et dix mille à ta droite, mais elle n'approchera point de toi.

« Seulement, tu considéreras de tes yeux et tu verras la punition des méchants. »

Et le dernier verset du Psaume CXXIV, qui dit: « Notre aide *au nom de l'Eternel, qui a fait les cieux et la terre,* » sera accompli là.

Nous devons encore faire quelques remarques au sujet de ceux qui enseignent que ces sept Eglises ont réellement existé au temps de saint Jean. S'il en a été ainsi: 1° *La tentation* aurait dû avoir lieu sur toute la terre comme il a été prédit; 2° le Seigneur aurait dû venir pour établir son royaume; 3° la première résurrection générale aurait dû aussi avoir lieu, car il est dit que les élus ne sortiront jamais du temple de Dieu. Et comme ces trois points n'ont pas été accomplis jusqu'à présent, donc ces enseignements ne sont point selon la Parole.

Verset 11. « Je viens bientôt; tiens ferme ce que tu as, afin que personne ne prenne ta couronne. »

Ici le Seigneur nous dit qu'il va venir bientôt; voilà pourquoi l'Eglise de Philadelphie veille, non point par forme, mais par la foi, car elle est assurée que la promesse que le Seigneur a faite est sûre.

Les chrétiens aussi sont exhortés à persévérer dans la vraie piété, autrement ils perdront la couronne qui leur est réservée, car s'ils ne persévèrent pas, ils perdront leur salut, ainsi qu'il est dit dans Ezéchiel, Ch. III, v. 20:

« Si le juste se détourne de la justice et commet l'iniquité lorsque j'aurai mis quelque obstacle devant lui, il mourra, parce que tu ne l'auras point averti; il mourra dans son péché, et il ne sera point fait mention de ses justices qu'il aura faites, mais je redemanderai son sang de ta main. »

Verset 12. « Celui qui vaincra, je le ferai être une colonne dans le temple de mon Dieu; et il n'en sortira jamais; et j'écrirai sur lui le nom de mon Dieu et le nom de la cité de mon Dieu, de la nouvelle Jérusalem, qui descend du ciel, venant de mon Dieu, et mon nouveau nom. »

Le mot colonne est employé ici au figuré et représente un des ornements du temple de Dieu, qui sont ses élus. Et comme le royaume de Dieu est éternel, leur félicité sera aussi éternelle, comme le Seigneur l'a encore promis lorsqu'il était sur la terre. Ainsi ils ne sortiront plus.

« Tout ce que mon Père me donne viendra à moi, et je ne mettrai point dehors celui qui viendra à moi. » (Jean VI, 37.)

Ch. X, 28, 29: « Et moi je leur donne la vie éternelle; et elles ne périront jamais, et personne ne les ravira de ma main.

« Mon Père, qui me les a données, est plus grand que tous; et personne ne les peut ravir des mains de mon Père. »

« *Et j'écrirai sur lui le nom de mon Dieu et le nom de la cité de mon Dieu.* » Ces paroles signifient qu'il y aura une distinction entre les habitants célestes, qui sont des anges, et les habitants de la terre, selon ce que le Seigneur a promis dans Marc XII, 25, en disant:

« Car quand ils seront ressuscités des morts, ils ne prendront point de femme, et on ne leur donnera point de femme en mariage; mais ils seront comme les anges qui sont aux cieux. »

Voilà pourquoi les élus auront une marque de distinction comme appartenant au service de la nouvelle Jérusalem, qui descendra du ciel. (Comparez avec Révélation, XXI, 2.)

« *Et mon nouveau nom.* » La récompense promise ici est que tous ceux qui persévéreront dans la foi et serviront Dieu fidèlement auront leur nom de simples hommes et de disciples de Dieu changé non-seulement en anges, mais aussi ils seront revêtus de la royauté divine et immortelle, qui est un nouveau nom.

Verset 13. « Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux Eglises. »

CONNEXION DE L'ÉGLISE DE PHILADELPHIE AVEC LE CHAPITRE VI, 12-17.

Verset 12. « Et je regardai quand il eut ouvert le sixième sceau; et voici, il se fit un grand tremblement de terre. »

Grands tremblements de terre survenus depuis l'an 79 de l'ère chrétienne.

Grand tremblement de terre, suivi de l'éruption du Vésuve; les villes d'Herculanum et de Pompéi furent complétement détruites en l'an du Seigneur 79

Quatre villes en Asie, deux en Grèce et deux en Galatie furent renversées en 107

Antioche fut détruite en 114

Neumédie, Césarée et Nicée en Bythynie furent renversées en 126

En Asie, le Pont, Macédoine et 150 villes furent endommagées en 357

Neumédie fut encore démolie et ses habitants ensevelis sous ses ruines en 358

Un tremblement de terre fut ressenti sur presque toute la surface du monde en 543

Les édifices de Constantinople furent détruits et des milliers de personnes périrent en 558

Plusieurs villes d'Afrique furent renversées en 560

Un tremblement de terre terrible eut lieu en Syrie, en Palestine et dans d'autres parties de l'Asie; plus de 500 villes furent détruites et le nombre des personnes qui périrent dépassa tout calcul. 742

Tremblement de terre en France, en Allemagne et en Italie en 801

Constantinople fut renversée et toute la Grèce ébranlée en 936

Tremblement de terre dans toute l'Angleterre en 1089

A Antioche, plusieurs villes furent détruites en 1114

Catane (en Sicile) fut bouleversée; 15,000 personnes furent ensevelies sous ses ruines en 1137

En Calabre, une ville et tous ses habitants furent ensevelis dans la mer Adriatique en 1186

Une violente secousse fut ressentie dans toute l'Angleterre en 1274

Grand tremblement de terre à Naples où 40,000 de ses habitants périrent en 1456

A Londres, une partie des Eglises de Saint-Paul et le Temple tombèrent en 1580

Au Japon, plusieurs villes furent renversées et des milliers de personnes périrent en 1596

Un tremblement de terre épouvantable eut lieu en Calabre en 1638

Tremblement de terre en Chine, où 300,000 personnes, à Pékin seulement, furent ensevelies. 1662

En Irlande, secousse très-forte en 1690

Tremblement de terre à la Jamaïque, qui détruisit entièrement Port-Royal en 1692

Grand tremblement de terre en Sicile, qui renversa 54 villes et 300 villages, ne laissant pas une trace de Catane et de ses 18,000 habitants. Plus de 100.000 personnes perdirent la vie. 1693

Palerme fut presque entièrement détruite et plus de 6,000 personnes périrent. 1726

A Pékin, 100,000 de ses habitants furent ensevelis sous les décombres en 1731

En Hongrie, un tremblement de terre tourna une montagne en 1736

A Palerme, tremblement de terre qui engloutit un couvent en 1740

Lima et Callas, dans l'Amérique du Sud, furent détruites et 18,000 personnes ensevelies sous leurs ruines le 28 octobre 1746

Une légère secousse fut ressentie à Londres le 8 février 1750

Une plus forte eut lieu le 8 mars 1750

Adrianople fut presque détruite en 1752

Au Grand-Caire, la moitié des maisons s'écroulèrent et 40,000 personnes furent ensevelies en 1754

Le Grand-Caire fut entièrement détruit en 1755

Grand tremblement de terre à Lisbonne. Dans huit minutes, la plupart des maisons et plus de 50,000 habitants furent engloutis. Les villes de Combia, d'Oporto et de Brage souffrirent horriblement et Saint-Ubes fut entièrement bouleversée. Une grande partie de Malaga, en Espagne, fut ruinée; la moitié de Fex, au Maroc, fut détruite, et plus de 12,000 Arabes périrent. La moitié environ de l'île de Madère fut dévastée et 2,000 maisons de l'île de Meteline, dans l'Archipel, furent renversées. Ce tremblement de terre épouvantable eut une extension de 5,000 jusqu'à l'Ecosse. 1er novembre 1755

Tremblement de terre en Syrie, qui détruisit Balbec; il avait une extension de plus de 10,000 carrés. 1760

A la Martinique, 16,000 personnes périrent en 1767

A Guatemala, 80,000 de ses habitants furent engloutis en 1773

Tremblement de terre très-violent à Smyrne en 1778

A Tauride, 15,000 maisons furent renversées et un grand nombre de personnes ensevelies en 1780

Messine et plusieurs autres villes d'Italie et de Sicile furent renversées et plus de 40,000 personnes périrent. 1783

Archindschan fut entièrement détruite et 12,000 personnes ensevelies sous ses ruines en 1784

A Borgo di San Sepolevo, une ouverture de la terre engloutit beaucoup de maisons et 1,000 de ses habitants en 1789

Nouveau tremblement de terre en Syrie en 1791

A Naples, le Vésuve, faisant sortir ses flammes, détruisit la ville de Torre del Greco en 1794

En Turquie, trois villes furent détruites et 10,000 personnes perdirent la vie en 1794

La région entière entre Santa-Fé et Panama, comprenant les villes de Cusco et de Quito, fut détruite, et 40,000 personnes perdirent la vie en une seconde. 1797

Tremblement de terre à Constantinople, qui détruisit le palais impérial et un grand nombre d'édifices, et s'étendit jusqu'en Roumanie et en Valachie. 1800

Tremblement de terre épouvantable en Hollande en 1804

Dans le royaume de Naples, où 20,000 personnes périrent. 1805

Dans les Azores, la ville de Saint-Michel fut ensevelie et de l'eau bouillante apparut sur son emplacement. 1810

Tremblement de terre terrible à Caracao. Des milliers de personnes furent ensevelies, des rochers et des montagnes se fendirent et roulèrent dans les vallées; les rivières se noircirent ou changèrent leur cours, et plusieurs villes furent englouties. 1812

(La fin au prochain numéro.)

ITALIE

Voici la remarquable lettre de M. le baron Ricasoli dont nous avons fait mention plus haut:

Messeigneurs,

Je reçois aujourd'hui seulement la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser de Rome à la date du 15 courant, au sujet du rappel des évêques dans leurs diocèses. Cette lettre m'a été doublement agréable, d'abord pour les hautes raisons qui vous ont engagés à approuver une telle mesure, et dans lesquelles j'ai l'honneur de me rencontrer avec vous; ensuite parceque vous y demandez que la faculté accordée aux évêques par la circulaire du 22 octobre soit étendue aussi aux membres de l'épiscopat qui demeurent à Rome, ce qui me montre que votre esprit est disposé à la bienveillance et au respect des institutions et des lois à l'ombre desquelles vous demandez à vivre.

Je suis heureux d'avoir sur ce point prévenu vos désirs et interprété vos sentiments, car le jour même (15 novembre 1866.) dont votre lettre porte la date, j'ordonnais que l'exception dont vous vous plaignez fût levée, et je suppose que vous en aurez reçu maintenant la notification officielle.

Les déterminations prises par le gouvernement à cet égard dérivent, ainsi que vous le dites, de la volonté d'agir de telle sorte que le principe d'une liberté entière dans les rapports de l'Eglise avec l'Etat sortent de la région abstraite des principes, pour passer dans la réalité des faits.

Le gouvernement ne désire pas moins que vous, Messeigneurs, que l'Italie elle-même jouisse bientôt du magnifique et imposant spectacle religieux dont se félicitent aujourd'hui les libres citoyens des Etats-Unis d'Amérique, en présence du Concile national de Baltimore' où se discutent librement les doctrines religieuses, et dont les décisions, approuvées par le pape, seront proclamées et observées dans chaque ville ou village, revêtues de toutes les sanctions spirituelles, sans aucun *exequatur* ou *placet*.

Je vous prie cependant, Messeigneurs, de vouloir bien considérer que ce spectacle admirable, c'est la liberté qui le produit, la liberté professée et respectée par tous, en principe et en fait, dans ses plus larges applications à la vie civile, politique et sociale.

Aux Etats-Unis, tout citoyen est libre d'observer la croyance qui lui semble la meilleure, de rendre hommage à la divinité dans les formes qui lui paraissent le plus convenables. A côté de l'Eglise catholique s'élèvent le temple protestant, la mosquée musulmane, la pagode chinoise: à côté du clergé catholique, fonctionnent le consistoire de Genève et la congrégation méthodiste. Un tel état de choses n'engendre ni confusion, ni froissements. Et pourquoi? Parce qu'aucune religion ne demande à l'Etat ni protection spéciale, ni privilège; chacune vit, se développe, se pratique sous l'égide de la loi commune; et la loi, également respectée par tous, garantit a tous une égale liberté.

L'intention du gouvernement italien est de montrer, autant qu'il est en lui, qu'il a foi dans la liberté, et qu'il veut l'appliquer, pour sa part, avec autant de largeur que le lui permettent les intérêts de l'ordre public.

Il dit donc aux évêques de retourner à leur ministère, dont ils ont pu être éloignés précisément pour des raisons d'ordre public. Il n'y met d'autre condition que la condition suivante imposée à tout citoyen qui veut vivre tranquille, de se renfermer dans sa fonction et d'observer la loi; l'Etat se charge d'empêcher qu'il soit troublé; seulement qu'il ne lui demande aucun privilége, s'il ne veut souffrir aucun lien: le principe de tout Etat libre, que la loi est égale pour tous, n'admet de distinction d'aucune sorte.

Le gouvernement serait heureux de pouvoir écarter tout soupçon et renoncer à toute précaution; et s'il ne fait pas aujourd'hui à ce sujet tout ce qu'il désire, c'est parce que le principe de liberté qu'il a adopté et mis en pratique n'est pas au même degré adopté et pratiqué par le clergé.

Remarquez, Messeigneurs, la différence entre la situation de l'Eglise en Amérique et la situation de l'Eglise en Europe.

Dans ces contrées vierges, l'Eglise s'est établie au milieu d'une société nouvelle, mais qui apportait avec elle, de la mère-patrie, tous les éléments de la société civile. Représentant elle-même le plus pur et le plus sacré des éléments sociaux, ce sentiment religieux qui sanctionne le droit, sanctifie le devoir et réunit dans une pensée plus élevée que toutes les choses terrestres les aspirations humaines, elle n'y a cherché que le gouvernement agréable à Dieu, le gouvernement des esprits. Venue avec la liberté et grandie à son ombre, l'Eglise y a trouvé tout ce qui suffisait à son libre développement, au tranquille et fécond exercice de son ministère, et jamais elle n'a cherché à interdire aux autres cette liberté dont elle avait le bonheur de jouir, ni à faire son profit exclusif des institutions qui les protégeaient.

En Europe, au contraire, l'Eglise est née au moment de la décadence du grand empire qui avait subjugué toute la terre; elle s'est constituée au milieu des cataclysmes politiques et sociaux des siècles barbares, et elle a dû penser à se donner une organisation assez forte pour résister au naufrage de toute civilisation, parmi les flots montants de la force brutale et de la violence.

Mais pendant que le monde, sorti du chaos du moyen âge, se recomposait et reprenait la route du progrès qui lui a été marquée de Dieu, l'Eglise prétendit communiquer à tout ce qui avait quelque rapport avec elle l'immobilité du dogme dont elle est la gardienne; elle vit avec inquiétude le développement des intelligences, la multiplication des forces sociales, et se déclara l'ennemie de toutes les libertés en niant la plus précieuse et la plus incontestable, la liberté de conscience.

De là naquit le conflit entre le pouvoir ecclésiastique et le pouvoir civil, parce que le premier représentait l'assujettissement et l'immobilité; le second, au contraire, la liberté et le progrès.

Ce conflit, par suite de conditions spéciales a pris en Italie des proportions plus graves, parce que l'Eglise pensant que, pour exercer, en dehors de toute autorité laïque son ministère spirituel, un royaume lui était nécessaire; elle a rencontré ce royaume en Italie. Le pouvoir ecclésiastique, par là même, se trouve ici en contradiction non-seulement avec le pouvoir civil, mais avec le droit national.

Telle est l'origine de ces défiances et de ces précautions que j'ai indiquées dans ma circulaire et qui ont provoqué vos réclamations, alors qu'elles n'ont été inspirées que par la nécessité des choses.

Les évêques ne peuvent se considérer parmi nous comme de simples pasteurs d'âmes, parce qu'ils sont en même temps les défenseurs et les instruments d'une autorité qui contrarie les aspirations nationales. Partant, l'autorité laïque est contrainte de les soumettre aux mesures qui peuvent lui sembler nécessaires, pour la défense de ses droits et de ceux de la nation.

Comment faire cesser ce déplorable et périlleux conflit entre les deux pouvoirs, entre l'Eglise et l'Etat?

La liberté seule peut nous amener à cette situation heureuse que vous enviez, Messeigneurs, à l'Amérique. Que l'on rende à César ce qui est à César, à Dieu ce qui est à Dieu, et la paix entre l'Etat et l'Eglise ne sera plus troublée.

J'ai voulu rendre hommage à ces principes en relevant les évêques de la défense de retourner et de séjourner dans leurs diocèses. Je crois que la liberté est bonne à pratiquer; et je crois, de plus, qu'elle a la vertu de ramener à elle les esprits de ceux qui sont appelés à jouir de ces bienfaits.

J'ai la confiance, Messeigneurs, qu'en retournant dans vos diocèses avec ces sentiments de respect pour la loi exprimés dans votre lettre, au milieu de populations qui veulent rester catholiques sans renoncer aux droits et aux aspirations de la nation à laquelle elles appartiennent, vous bénirez cette liberté qui les protège, et sur laquelle seule il est possible de fonder la conciliation d'intérêts qui, jusqu'à présent, ont paru inconciliables.

RICASOLI.

Correspondance.

Cher Frère Czechowsky,

Lorsque nous avons eu le plaisir de recevoir le numéro 26 de votre journal, je me proposais de vous écrire pour vous demander la cause du retard de son expédition, retard que le dit numéro nous a fait connaître. Aujourd'hui, je donne suite à mon projet pour vous dire que nous partageons avec vous la satisfaction que vous avez éprouvée en voyant se réaliser, par la bonté de Dieu, votre désir d'imprimer vous-même et dans votre domicile le journal qu'il vous a mis au cœur de publier. Veuille le Seigneur avoir toujours l'œil ouvert sur cette œuvre et la guider de sa bonne main, afin qu'elle soit à sa gloire et pour le vrai bonheur des hommes.

Si, cher Frère, nous avons partagé avec joie votre satisfaction, nous pouvons aussi vous dire que nous avons lu avec peine l'article de M. R. contre vous et vos pensées. Je saisis cette occasion pour vous faire connaître quels sont les sentiments de plusieurs de vos frères de notre contrée sur ces sujets importants.

L'écrivain qui vous a fait opposition nous paraît oublier qu'une manière différente de voir sur divers sujets de la Parole de Dieu n'est pas, selon cette Parole, un motif valable, quand cette manière de voir est pieuse, pour faire une opposition publique à un *Frère* et discréditer une œuvre qu'il n'appartient qu'au Seigneur de juger. Si nous croyons de notre devoir de faire des objections, c'est avec un esprit de douceur que nous devons le faire. Nous sommes exhortés à avoir un même sentiment ou une même pensée, et marcher suivant une même règle, mais l'Apôtre Paul ajoute : « Si, en quelque chose, vous pensez autrement (Faites-vous la guerre? Non.), Dieu vous le révélera. » — « Soyez toujours prêts à rendre raison de votre foi et de votre espérance avec douceur et respect, » disait l'Apôtre Pierre.

Les chrétiens oublient souvent qu'ils sont appelés à garder « l'Unité de l'Esprit par le lien *de la paix ;* » « à poursuivre la justice, la foi, *l'amour, la paix avec tous ceux* qui aiment, en invoquant le Seigneur d'un cœur pur, » Paul à Timothée :... « étant revêtus d'entrailles de miséricorde les uns envers les autres. »

Nos intelligences étant très-diverses, et plus ou moins bornées et faussées par les rudiments du monde, nous saisissons différemment les pensées de Dieu, ce qui produit de la division, de la dispute et de la jalousie. Lorsque nous nous élevons au-dessus de nos frères, ce sont les fruits de la chair. Mais lorsque nous sommes conduits par l'Esprit-Saint, qui ne pousse pas à la division, il nous fait comprendre, peu à peu, uniformément les pensées de Dieu, et il nous communique la force nécessaire pour marcher dans le Vrai, afin que nous parvenions tous à l'Unité; car il y a un seul corps dans lequel agit un seul et même Esprit qui, par les dons divers dont il nous enrichit, produit, quand nous lui sommes soumis, « *le perfectionnement des Saints,* l'édification du corps de Christ,... » « l'Unité de la foi et de la connaissance du Fils de Dieu,... afin que, professant *la Vérité* dans *l'Amour,* nous croissions à tous égards en Celui qui est la tête, le Christ. » « Selon donc que chacun a reçu quelque don de grâce, employons-le les uns pour les autres, comme de bons dispensateurs (administrateurs) de la grâce variée de Dieu. (Pierre IV, 10.)

Nous ne sommes pas surpris, cher Frère, que des oppositions soient faites contre la prédication et la foi à des vérités qui effraient le monde et troublent même la conscience des chrétiens endormis; ce n'est point une chose nouvelle, mais bien ancienne. Mais ce qui nous étonne et nous peine, c'est lorsque nous voyons ces solennelles vérités attaquées par ceux-là même qui devraient les défendre en raison du titre qu'ils prennent. Veuille le Seigneur leur ouvrir les yeux, afin qu'en voyant ils croient, et qu'en croyant « *ils aident à la Vérité,* » de peur qu'ils ne soient surpris, car il est probable que ceux qui périrent par le déluge disaient *que Noé était un rêveur et qu'ils ne voulaient pas prêter l'oreille à ses rêveries.* Il en sera de même quand le Fils de l'homme reviendra; et lorsque ceux qui ne l'attendent pas diront : « Où est la promesse de sa venue? une ruine subite les surprendra, » et leur condamnation sera d'autant plus grande qu'ils auront pu dire : « *Cette doctrine* (celle du retour de Christ) *n'est omise ni dans notre liturgie, ni dans nos cantiques, ni dans la prédication de nos pasteurs.* » A quoi nous répondons : « C'est bien; mais cette doctrine est omise là où elle devrait être spirituellement gravée,..... *dans les cœurs,* et, par conséquent, *dans la foi.* » S'il en était ainsi, on verrait bientôt ceux qui espèrent être à Christ sortir de Babylone, afin d'être trouvés sans reproches à sa venue. (Apocal. XVIII, 4.) On les verrait bientôt sortir hors du camp qui est le monde et son culte, sortir hors du camp vers Jésus en portant son opprobre. (Héb. XIII, 13.) On verrait aussi tous ceux qui sont déjà sortis et qui portent l'opprobre de Christ, mais qui n'ont, hélas! quoique avec bonne intention, formé que des congrégations, que des fractions basées sur quelques vues ou principes détachés du grand ensemble des pensées de Dieu, qui ne veut pas plusieurs assemblées, mais *UNE assemblée,* colonne et appui de la Vérité, un seul et même corps visible ici-bas, afin que le monde croie, on les verrait, ces Frères, (Jean XVII, 21), abandonner leurs fractions diverses pour s'unir en UN corps animé par UN seul Esprit, celui de Christ.

Nous croyons que la Parole de Dieu, loin de la contredire, établit clairement la doctrine du prochain retour de Christ, possible « *en tout temps.* » Et à l'appui de cette assertion, je citerai les mêmes passages cités par votre opposant, et avec lui je dis non-seulement : « Le devoir du chrétien, » mais *le privilége* du chrétien, « est d'attendre son Sauveur qui vient. » — « Pour ce qui est de ce jour et de cette heure, personne ne le sait, non pas même les anges du ciel, mais mon Père seul... *Veillez donc,* car vous ne savez pas à quelle heure votre Seigneur doit venir.. C'est pourquoi aussi *tenez-vous prêts,* car le Fils de l'homme viendra à l'heure que vous ne pensez pas... » Par ces paroles, le Seigneur Jésus ne disait-il pas très-positivement à ses disciples que son retour pourrait avoir lieu pendant son séjour temporel? Oui certainement, puisqu'il *les* exhortait à *veiller* et à *attendre.* S'il en eût été autrement, il leur aurait dit, en leur annonçant son retour, qu'il n'aurait lieu qu'après l'écoulement de siècles nombreux; que, en conséquence, ils ne devaient point l'attendre, et qu'il leur suffisait d'être ses témoins parmi toutes les nations. Il y a donc eu du retardement, semble-t-il, dans le retour de Christ. Eh bien, l'Apôtre Pierre nous explique ce qui en est : « Le Seigneur de la promesse ne tarde pas comme quelques-uns estiment qu'il y a retard, dit-il, mais *il use de longanimité* envers nous, ne voulant pas qu'aucun périsse, mais que tous viennent à la conversion. » Ce même Apôtre n'attendait-il pas et n'espérait-il pas ce retour lorsqu'il disait aux Juifs : « Convertissez-vous et retournez-vous à Dieu,... afin que viennent des temps de rafraîchissement par la présence (face) du Seigneur, et qu'il envoie Jésus-Christ qui vous a été prêché. » Et encore lorsque, dans sa 2me Epître, il exhortait les fidèles « à une sainte conduite et à la piété (obéissance), attendant et hâtant le jour de Dieu? » L'Apôtre Paul n'attendait-il pas ce glorieux retour, lorsqu'il formait ce vœu pour les Thessaloniciens : « Que le Seigneur dirige vos cœurs vers l'amour de Dieu et vers l'attente patiente de Christ? » « Oui, viens Seigneur Jésus! » disait l'Apôtre Jean (Apocal. XXII, 20.) Il l'aimait..... Les chrétiens de nos jours attendent-ils, hâtent-ils, par leurs souhaits, le retour de leur Sauveur? Disent-ils avec l'Apôtre Jean : « Oui, viens Seigneur Jésus! » Non, nous sommes tièdes pour lui, et, confessons-le en nous humiliant, nos affections sont « tournées vers les choses de la terre comme ceux qui sont de la terre ; » nous ne sommes pas encore disposés à tout quitter pour suivre Jésus, que nous n'aimons pas comme nous devrions l'aimer, et la pensée de son retour nous importune, nous effraie peut-être, parce qu'elle juge et condamne nos goûts charnels, qui nous poussent, comme les gens de la grande Babylone, à amasser quelques trésors ici-bas pour les mauvais jours et à jouir, modérément peut-être, des délices du péché, « de la convoitise des yeux, de la convoitise de la chair et de l'orgueil de la vie. » Nous ne craignons pas d'employer nos mains aux choses qui sont inutiles et nuisibles aux hommes. Cessons donc de mal faire et apprenons à bien faire en « veillant et priant, « de peur que nous ne tombions dans la tentation. » Sortons de cette grande Babylone, « de peur que, participant à ses péchés, nous ayons aussi part à ses plaies. » — « Que pareillement les femmes chrétiennes qui participent au luxe de la grande Babylone sachent « que leur ornement doit être, non celui du dehors, l'entrelacement des cheveux, les parures d'or (de rubans et de fleurs et autres vanités semblables), ni l'ajustement des habits, mais celui de l'homme (renouvelé au cœur), dans l'incorruptibilité d'un esprit doux et paisible, lequel est d'un grand prix devant Dieu; car c'est ainsi que se paraient autrefois les saintes femmes qui espéraient en Dieu. » Celles d'aujourd'hui oublient souvent, en se parant de frivolités, que l'ornement de la tête de leur Sauveur, mourant pour elles et pour nous, fut *une douloureuse couronne d'épines!*

Veuille le Seigneur nous révéler tout le bonheur qui résultera de son glorieux avénement, selon sa Parole, pour nous qui croyons et désirons croire, afin que nous puissions assez l'aimer, le désirer et l'attendre ce glorieux avénement, et qu'en ce jour-là, avec l'Apôtre Paul, nous puissions recevoir la couronne de la justice. (2me Epître à Timothée, IV, 8.)

Votre Frère en la foi au Fils de Dieu.

Un Vaudois.

Conditions d'abonnement.

L'Evangile Eternel paraîtra à l'avenir, Dieu voulant, tous les mercredis à Saint-Blaise. Le prix de l'abonnement pour la Suisse (franco) est de 5 fr. par an. Pour l'étranger, le port en sus.— Les lettres et envois doivent être adressés au rédacteur, dès à présent, à Saint-Blaise, canton de Neuchâtel (Suisse).